

Les fermes imposantes qui jalonnent notre paysage ont des spécificités bien à elles : toiture imposante, à faible pente, croupe, demi-croupe, tuyé, façade recouverte de tôle ou tavaillon, citerne, porte de grange en anse de panier,

Afin de conserver cette particularité de notre région, il appartient à chacun d'être bien renseigné pour faire les meilleurs choix.

Vous souhaitez rénover votre bâti ancien



Une mine de renseignements : le guide Ajena « adapter le bâti ancien aux enjeux climatiques »

Voici le lien :

<https://www.ajena.org/sites/default/files/Guide%20imprime%20Ajena%20b%C3%A2ti%20ancien.pdf>

Vous pouvez contacter les services de la communauté de communes CCLMHD aux Hôpitaux Vieux pour obtenir un rendez-vous personnalisé:

Pour plus de renseignements et obtenir un rendez-vous :

<https://cclmhd.fr/les-services/urbanisme/permanences-architecte-des-batiments-de-france/>

On peut prétendre :

- à des ressources concernant la rénovation énergétique
- à des ressources concernant la rénovation ou la transformation du bâti existant
- à profiter d'un levier financier (sous conditions) en sollicitant la fondation du patrimoine (sous forme de défiscalisation) (projets soumis aux avis techniques)

Plaquette proposée par :

Association "Comité de défense du site de chez Mimi"

40 rue Cart Broumet 25240 MOUTHE

mail : chezmimi25240@gmail.com

